



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement
de seuils de participation FS/EM/14/2016**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que les sociétés Holcibel et Holcim Maroc International ont déclaré le 22 juillet 2016, avoir cédé de concert sur le marché de blocs, le 18 juillet 2016, respectivement 1 062 333 et 451 854 actions LafargeHolcim Maroc, au cours unitaire de 1 539 dirhams franchissant à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Holcibel détient directement 1 514 187 actions LafargeHolcim Maroc, soit 6,47% du capital de ladite société et Holcim Maroc International ne détient plus aucune action LafargeHolcim Maroc.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: information_financiere@ammc.ma